



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 mars 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHIEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIÉVEZ, Flavie PRÉVOST.

Objet n° 15 - Question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative au suivi de la commission vélo

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative au suivi de la commission vélo.

Le 26 octobre 2020, le Conseil communal votait l'appel à projet du SPW « Commune pilote Wallonie cyclable » un accord de principe et extension des missions de l'audit cyclable (finalisé en 2020). Parmi les obligations reprises dans le projet, on trouve la mise en place d'une commission communale du vélo.

Les pistes établies dans le plan d'action précisent que cette commission doit avoir lieu au moins 6 fois par an. On est loin du compte puisque depuis sa création, elle ne s'est réunie que 3 fois. Rappelons que cette commission est composée de membres politiques, de membres de l'administration communale et de membres extérieurs à la commune : un représentant de la zone de Police, trois représentants d'une association cycliste et un représentant du SPW Mobilité.

Ses objectifs sont, entre autres de proposer des projets et actions en amont du processus et d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan vélo.

Des projets comme le stationnement vélo et le ruban cyclable ont été concrétisés et/ou sont en train d'être enfin mis en place mais il reste encore de nombreux aménagements à réaliser notamment en ce qui concerne les liaisons du centre-ville vers nos villages et des villages entre eux.

Dès lors :

- Quand le Collège compte-t-il réunir à nouveau cette commission cyclable ?
- Allez-vous travailler dans la continuité du diagnostic établi lors de l'audit Bypad ?

- La commission sera-t-elle consultée lors de l'élaboration du nouveau plan communal de mobilité?

Monsieur l'Echevin Pierre-Yves HUBAUT répond à la question.

Merci pour la question. Je vais être bref. Ta question est longue, je pourrais te répondre de manière concise. Je pourrais te dire : « bientôt, oui et oui ».

Pour développer un peu : depuis que le PCM a été voté en 2019, la commission vélo a notamment été à l'initiative de Bypad. Grâce à Bypad, l'entière des aménagements publics et privés sont issus de cette initiative.

Est-ce que la commission sera consultée ? Nous allons organiser des réunions sur les quartiers, et la commission sera forcément consultée en tant que partenaire privilégié.

Et concernant le « quand » ? Nous allons organiser des réunions plus efficaces, car il faut prendre une décision et lui laisser le temps de se concrétiser. Comme certains projets verront encore le jour en 2025, nous réunirons la commission prochainement et autant que nécessaire pour les projets de 2025.

Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN réplique

Merci pour la réponse. C'est vrai que cette question a été posée par les membres de la commission, qui sont intéressés à participer à la consultation.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE